

## CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 20 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt du mois de février à dix heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry CONVERT, Maire.

### **Présents :**

M. Thierry CONVERT, maire,

M. Michel MAZE, 1<sup>er</sup> adjoint,

Mme Nathalie SYROVATSKY 2<sup>ème</sup> adjointe,

M. Jean-Philippe BLECH, M. Marc-Antoine FLORELLI, Mme Valérie PIGASSE, M. Alexandre RICHARD, Mme Laurence L'HERMETTE, Mme Catherine BERTHELIN, M. Christian COURTIER, conseillers municipaux délégués

### **Membres présents : 10**

### **Membres absents excusés : 4**

M. Baptiste BROSSARD-KIMMEL qui donne procuration à Nathalie SYROVATSKY 2<sup>ème</sup> adjointe

Mme Mélanie FLACHER qui donne procuration à Mme Valérie PIGASSE conseillère municipale déléguée

M. Terry BELLITO qui donne procuration à M. Alexandre RICHARD conseiller municipal délégué

M. Hervé GUIGNIER qui donne procuration à M. Thierry CONVERT, maire

### **Membre absent non excusé : 1**

Mme Fanny DUCLOT-BRETIGNY

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Philippe BLECH

## I - Délibérations

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est nécessaire de se réunir pour prendre au plus vite une délibération concernant la DETR de l'école

### **DETR 2021 : école : travaux de rénovation thermique, d'économie d'énergie et de mise aux normes d'une salle de classe**

Madame Nathalie SYROVATSKY Maire-Adjoint Responsable des Finances fait part à ses Collègues, qu'il y a lieu de prévoir des travaux de mise aux normes et de rénovation thermique sur les bâtiments communaux destinés à l'école :

Dans le cadre des travaux de restauration de l'école de Poigny-la-Forêt, nous abordons cette année la réhabilitation de la classe de la directrice et de la création d'un bureau attenant, pris sur l'accueil de la mairie.

La salle de classe de 75 m<sup>2</sup> verra la création d'un faux plafond permettant de réduire le volume total de la salle de 22 m<sup>3</sup>, tout en contribuant à l'isolation phonique et thermique avec les bureaux situés à l'étage.

Un éclairage par leds sera installé dans le nouveau plafond, assurant un confort accru pour les élèves en même temps qu'une économie d'énergie.

L'électricité et le câblage informatique seront complètement revus ; la peinture entièrement refaite, permettant de résoudre le problème lié à la présence de plomb diagnostiquée dans les anciens revêtements.

Suite à l'expertise faite par l'ALEC en 2014 sur les déperditions d'énergie dans cette salle, les ouvertures seront remplacées par de nouvelles fenêtres renforçant l'isolation thermique des lieux. Ces fenêtres respecteront l'esthétique extérieure d'origine du bâtiment.

Enfin, le sol sera poncé et restauré.

Ces travaux seront réalisés cet été pendant les vacances scolaires.

| Détail des dépenses      | HT          | TTC         |
|--------------------------|-------------|-------------|
| Huisseries               | 21 991,67 € | 26 390,00 € |
| Electricité LED          | 5 051,66 €  | 6 061,99 €  |
| Peinture                 | 8 070,00 €  | 9 684,00 €  |
| Isolation/Ponçage du sol | 2 175,00 €  | 2 610,00 €  |
| Faux Plafond             | 2 550,00 €  | 3 060,00 €  |
| Travaux de plomberie     | 969,88 €    | 1 163,86 €  |

**Soit un total général de 40 808,21 € HT soit 48 969,85 € TTC**

Cette opération peut bénéficier d'une **subvention au titre de la DETR 2021**

de 40 808,21 € HT x 30 % = 12 242,46 €

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme Syrovatsky concernant travaux de rénovation thermique, d'économie d'énergie et de mise aux normes d'une salle de classe,

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux, soit 30 % du montant des travaux hors taxe (HT) plafonné à 390 000 € pour la catégorie prioritaire « 5 - Rénovation thermique et transition énergétique » ;

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme Syrovatsky, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

**DECIDE** d'adopter l'avant-projet de « travaux de rénovation thermique, d'économie d'énergie et de mise aux normes d'une salle de classe » pour un montant de **40 808,21 € HT** soit **48 969,85 €** toute taxe comprise (TTC)

**DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021 ;

**S'ENGAGE** à financer l'opération ;

**DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2021, article 2135 opération 15 section d'investissement ;

**AUTORISE** le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h20.

Fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits, et ont signé au registre des délibérations.

M. Thierry CONVERT  
Maire

M. Michel MAZE  
1<sup>er</sup> Adjoint au maire

Mme Nathalie  
SYROVATSKY  
2<sup>ème</sup> Adjointe au maire

M. Christian COURTIER  
Conseiller Municipal

M. Terry BELLITO  
Conseiller Municipal  
donne procuration à  
M. Alexandre RICHARD  
Conseiller Municipal

M. Jean-Philippe BLECH  
Conseiller Municipal

M. Baptiste BROSSARD-  
KIMMEL  
Conseiller Municipal  
donne procuration à  
Mme Nathalie  
SYROVATSKY 2<sup>ème</sup>  
adjointe au maire

Mme Fanny DUCLOT-  
BRETIGNY  
Conseillère Municipale

M. Marc-Antoine  
FLORELLI  
Conseiller Municipal

Mme Catherine BERTHELIN  
Conseillère Municipale

M. Hervé GUIGNIER  
Conseiller Municipal  
donne procuration à  
M. Thierry CONVERT  
Maire

Mme Laurence  
L'HERMETTE  
Conseillère Municipale

Mme Valérie PIGASSE  
Conseillère Municipale

Mme Mélanie FLACHER  
Conseillère municipale  
donne procuration à Mme  
Valérie FLACHER  
Conseillère Municipale

M. Alexandre RICHARD  
Conseiller Municipal